

*Progrès technologique***INITIATIVES PARLEMENTAIRES—
MOTIONS**

[Traduction]

Le président suppléant (M. Blaker): La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que tous les avis de motion d'initiative parlementaire précédant le n° 81 soient reportés?

Des voix: D'accord.

* * *

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

ON PROPOSE LA CRÉATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL EN VUE D'ÉTUDIER LES RÉPERCUSSIONS DU PROGRÈS TECHNOLOGIQUE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville) propose:

Que l'on crée un comité spécial sur les répercussions sociales et économiques du progrès technologique ayant pour mandat d'établir une orientation et de recommander des politiques en vue de répondre aux répercussions révolutionnaires du progrès technologique.

—Monsieur le Président, la motion que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* et que vous venez de lire propose de créer un comité spécial sur les répercussions sociales et économiques du progrès technologique, dont le mandat sera d'établir une orientation et de recommander des politiques face au bouleversement provoqué par le progrès technologique au sein de notre société. J'espère que nous pourrions terminer aujourd'hui l'étude de cette motion et qu'elle ne sera pas étouffée. J'espère également que tous les partis de la Chambre acceptent de créer ce comité.

L'opinion publique est favorable à ce projet, je pense. Nous sommes au beau milieu d'une période d'évolution extraordinaire vers une société d'information. J'ai entendu des porte-parole du parti conservateur et du parti libéral dire que la création de ce comité est tout à fait souhaitable. Le président du Conseil des sciences du Canada, M. Stewart Smith, a tenu à maintes reprises, par le passé, des propos dans le même sens. D'autres rapports scientifiques ont recommandé la création d'un comité chargé d'examiner les répercussions sociales et économiques du progrès technologique.

Cet après-midi, je voudrais exposer brièvement certaines des raisons qui motivent cette proposition. Tout d'abord, j'estime que notre société traverse une phase de transition, que nous le voulions ou non. Nous connaissons une révolution qui nous fera passer de l'ère industrielle à une société informatique. Étant donné que cette transformation est déjà en cours, il importe que nous ne nous laissions pas distancer. Il importe, pour le bien général, que cette mutation respecte certaines valeurs humaines et morales, et tienne compte de certains objectifs.

Pour expliquer la raison d'être d'un tel comité, il faut étudier un certain nombre de facteurs. Tout d'abord, le Parlement est le plus haut tribunal du pays. J'estime que le Parlement devrait faire preuve de plus de leadership dans le domaine de la technologie de pointe. Le Canada doit produire beaucoup plus de biens techniques avancés qu'il ne le fait aujourd'hui. Si l'on étudie les nombreux rapports, on peut voir que nous sommes à la remorque de nombreux autres États industriels du monde. En fait, le Conseil des sciences disait il y a un mois que nous avons environ cinq ans de retard sur la plupart des petits

pays européens en termes de production de biens et de produits de haute technicité. Dans le domaine de la technologie de pointe, nous avons un déficit, l'an dernier, de huit milliards de dollars. Ce déficit augmente très rapidement chaque mois. En fait, d'ici 1990, selon un porte-parole de l'industrie de l'informatique, notre déficit pour les ordinateurs seulement sera d'environ dix milliards par année, et cela, dans une société où chaque enfant de chaque classe aura bientôt un ordinateur sur son pupitre. Dans quelques années, 75 p. 100 ou plus des emplois de notre société exigeront, d'une façon ou d'une autre, l'utilisation d'un ordinateur. Pourtant, nous n'avons pas d'industrie des ordinateurs au Canada dont nous puissions être fiers. C'est un domaine que le comité pourrait considérer.

Deuxièmement, comme je l'ai dit précédemment, nous devons planifier cette nouvelle société et la nouvelle technologie conformément à des buts et objectifs humains. Ce comité pourrait examiner un certain nombre de domaines où c'est très important pour la production et voir comment faire participer notre population. Nous pourrions tout d'abord étudier l'effet des changements technologiques mondiaux sur la compétitivité, au Canada et à l'étranger, de notre secteur manufacturier. Nous connaissons un chômage élevé. Il y a un déficit considérable, d'environ 21 milliards de dollars, dans le domaine de la production manufacturière.

Jetons un coup d'œil sur les économies de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, du Japon, de Scandinavie et des États-Unis. Nous nous rendons compte, lorsque nous visitons la plupart de ces pays, que le Canada ne cesse d'accuser du retard dans le secteur manufacturier. Et nous constatons aussi que ce retard est largement attribuable aux progrès technologiques réalisés dans ces pays.

● (1520)

Il y a quelques années, j'ai visité une usine qui fabrique des châssis de voiture dans le sud de l'Ontario. On m'a dit que cinq ans auparavant, il y avait 3,000 ouvriers dans cette usine. Aujourd'hui, il y en a environ 1200 et l'usine est plus productive qu'elle l'était naguère grâce à l'automatisation et à la robotique même si elle compte un effectif réduit des deux tiers.

Il faut donc nous demander si notre secteur de fabrication arrivera à soutenir la concurrence pour que nous puissions conserver le plus grand nombre possible d'emplois, tout en exportant au maximum et en tâchant de répondre à la demande intérieure à l'ère de la robotique et des usines complètement automatisées.

J'estime donc qu'un tel comité pourrait se pencher sur les répercussions que l'évolution technologique exerce sur les emplois dans tous les secteurs de l'activité économique. Quelles mesures prenons-nous pour recycler la main-d'œuvre? Que faisons-nous pour relocaliser nos travailleurs? Que représentent les sommes que nous consacrons à ces problèmes comparativement à ce que font d'autres pays? J'ai déjà parlé des conséquences technologiques pour les travailleurs dans les vieilles entreprises. Je voudrais maintenant dire un mot du perfectionnement et de la relocalisation de la main-d'œuvre.